

PROJET DE DELIBERATION - CONSEIL COMMUNAL DU 25 MAI 2020

---

SEANCE PUBLIQUE

N° POLICE ADMINISTRATIVE – Dénomination des voies et places publiques – Création de rue – Rue Berthe Labille.

LE CONSEIL,

Vu les articles L1122-30, L1122-32, L1133-I et L1133-2 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation;

Vu le décret du Conseil Culturel de la Communauté Française, en date du 12 avril 1974, relatif aux noms des voies publiques, modifié par le décret du 03 juillet 1986 ;

Vu la création d'un nouveau lotissement et de la rue le desservant. Rue qui se situe vers le milieu de la rue du Trou Brasy et perpendiculairement à celle-ci dans le quartier d'Ensimont ;

Vu le courrier du 29 janvier 2020 sollicitant l'avis de la Commission Royale de Toponymie et Dialectologie, Section Wallonne, sur la proposition du nom à attribuer à cette voirie ;

Vu l'avis de la Commission susvisée, formulé dans la lettre de Madame Martine WILLEMS, Responsable de la section wallonne de la Commission en date du 7 février 2020 ;

Vu l'avis émis par la Section de Madame TARGNION, Bourgmestre, en sa séance du 14 mai 2020 ;

Par \* voix contre \* et \* abstentions,

ARRETE:

Art. 1.- La dénomination « Rue Berthe Labille » est attribuée à la voirie desservant le nouveau lotissement créé près de la rue du Trou Brasy, perpendiculairement à celle-ci dans le quartier d'Ensimont

Art. 2.- Le présent arrêté sera publié dans les formes légales, puis sera transmis, pour information, à M. le Ministre des Finances (Administration de l'Enregistrement et des Domaines), au Service Régional d'incendie, aux Services de Police de la Zone "Vesdre", aux différents Services communaux concernés (Maintenance, Urbanisme, Travaux, Aménagement du Territoire, Cellule Observatoire et Cartographie, Recette, Population, Finances, Documentation-Archives) ainsi qu'à M. le Percepteur principal de la Poste à Verviers et à M. le Greffier du Tribunal de Police.